



Conseil économique et social

Distr. générale
9 Juin 2020
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités
et des normes commerciales

Consultations virtuelles informelles

Genève (En Ligne) 29 Juin 2020

Point 1 de l'agenda provisoire

Adoption de l'agenda provisoire

Consultations virtuelles informelles

Agenda Provisoire

La consultation informelle se tiendra au travers d'un meeting virtuel, via la plateforme Webex ; les informations de connexion seront transmises séparément. La réunion débutera à 10:00 CET (Heure de Genève), le Lundi 29 Juin 2020.

Note

En raison des procédures spéciales mises en place durant la période de COVID19 et suivant les consultations avec le président du Comité directeur des capacités et des normes commerciales (SCTCS), cette réunion est amenée à prendre les décisions critiques de ce même comité afin d'assurer que son travail puisse continuer lors des prochains mois. Cette réunion ne remplace pas la sixième session du Comité directeur des capacités et des normes commerciales ; les meilleurs efforts seront déployés afin de déplacer la sixième session, plus tard dans l'année 2020. Toutes les décisions émanant de cette consultation et toutes les décisions concernant la procédure silencieuse seront retranscrites lors de la prochaine session officielle.

Tous les documents devant être discutés seront préparés dans les trois langues officielles de la CEE.

I. Agenda provisoire

1. Adoption de l'agenda provisoire.
2. Questions soulevées.
3. Soutient à l'élimination des obstacles règlementaires et procéduraux au commerce.
4. Programme de travail.
5. Accord sur l'utilisation de la procédure silencieuse pour les décisions critiques.
6. Questions diverses.
7. Fermeture.

II. Annotations

Point 1. Adoption de l'agenda provisoire

1. Les délégués sont invités à adopter l'agenda provisoire.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Agenda provisoire	ECE/CTCS/2020/INF.1	Décision

Point 2. Questions soulevées

2. Sur ce point, le secrétariat établira un rapport sur les questions découlant des réunions organisées en 2019 par le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (EXCOM), par la réforme du Secrétaire Général du repositionnement du système de développement des Nations Unies afin de réaliser l'Agenda 2030, ainsi que par l'initiative nexus de la Secrétaire exécutive de la CEE. Ce rapport inclut les préparations en cours pour la contribution à la 69^{ème} session de la CEE, qui a été établie pour se concentrer sur « La promotion de l'économie circulaire ainsi que l'utilisation des ressources durables dans les régions de la CEE ».

Point 3. Soutient à l'élimination des obstacles règlementaires et procéduraux au commerce

(a) Étude sur les obstacles règlementaires et procéduraux au commerce en Serbie.

3. Les Délégués seront informés des préparations en cours afin de finaliser l'étude de la CEE relative aux obstacles règlementaires et procéduraux au commerce en Serbie. L'étude a été menée en 2019, utilisant la méthodologie d'évaluation de la CEE nommée « Évaluation des obstacles règlementaires et procéduraux au commerce : une méthodologie évaluative », qui par extension capture les impacts des mesures non tarifaires sur la réalisation de l'Agenda 2030.

4. L'étude capture les barrières procédurales et règlementaires au commerce, à la fois à l'intérieur du pays mais aussi aux frontières de ce même pays. Cette étude met la lumière sur leurs impacts au niveau des coûts de transaction, à la fois au niveau monétaire mais également au niveau du temps gaspillé. Cette dernière met également en exergue l'impact de ces barrières sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable 2030, et met en avant des recommandations détaillées.

(b) Travaux en cours

5. Les Délégués se verront expliquer le sondage de la CEE sur l'impact du COVID au niveau des opérations de bout en bout de la chaîne d'approvisionnement, des petites et moyennes entreprises (PME). Ce travail est réalisé par le Sous-programme sur le commerce à travers des fonds soulevés par le système de développement des Nations Unies. Ce sondage a pour but d'assurer une étude de l'impact de la pandémie sur les différents acteurs économiques (notamment les PME), solide, riche en information et basée sur des faits empiriques. Ce sondage est un pas essentiel pour assurer des mesures adaptées et effectives aux différents acteurs de l'économie afin de pouvoir reconstruire une économie solide et résiliente à la fin de la pandémie de COVID-19.

Point 4. Programme de travail**(a) Rapport des organes subsidiaires**

6. Le secrétariat introduira le rapport de la session annuelle du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (ECE/CTCS/WP.6/2019/2) ainsi que son programme de travail (ECE/CTCS/WP.6/2019/5) incluant un briefing sur l'alignement des activités du Groupe de travail 6 (WP. 6) sur les Objectifs de Développement Durable et sur les standards de responsabilité face à la parité. Le secrétariat fera également un rapport sur les principales trouvailles du rapport sur l'évaluation de l'appui apporté par la CEE à l'avancement des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation.

7. Le Groupe de travail proposera aux Délégués que les mandats du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, du Groupe consultatif de la surveillance des marchés et de l'Équipe ad hoc de spécialistes de la normalisation et des techniques réglementaires, soient prorogés.

8. Le secrétariat présentera le rapport annuel de la session de son Groupe de travail sur les normes de qualité des produits agricoles, comme contenu dans le document ECE/CTCS/2019/2. En accord avec la nature de son travail, le "Programme de travail révisé du Groupe de travail sur les normes de qualité des produits agricoles 2019-2020" contenu dans le document ECE/CTCS/2019/11 est biennuel, et a été approuvé dans le cadre de la 5^{ème} session du Comité directeur en 2019.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Rapport du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation au cours de sa vingt-neuvième session	ECE/CTCS/WP.6/2019/2	Décision
Programme de travail préliminaire du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation, pour 2020	ECE/CTCS/WP.6/2019/5	Décision

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Rapport sur l'évaluation de l'appui apporté par la CEE à l'avancement des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation	ECE/CTCS/WP.6/2019/4	Information
Rapport du Groupe de travail sur les normes de qualité des produits agricoles au cours de sa soixante-quinzième session	ECE/CTCS/WP.7/2019/2	Décision

(b) Sous-programme de travail sur le commerce 2021

9. Le secrétariat présentera le Sous-programme de travail préliminaire sur le commerce pour l'année 2021, qui est basé sur le budget préliminaire du Sous-programme sur le commerce pour 2021. Les sections sur la CEFACT/ONU sont uniquement pour information.

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Programme de travail pour le Sous-programme sur le commerce pour l'année 2021	ECE/CTCS/2020/INF.2	Décision

Point 5. Accord sur l'utilisation de la procédure silencieuse pour les décisions critiques

10. Les Délégués sont invités à autoriser le président du Comité directeur des capacités et normes commerciales à demander au Comité exécutif de la CEE, son approbation pour l'utilisation de la procédure silencieuse dans le cadre des décisions critiques du Comité. Ceci est fait en ligne avec les modalités définies par le Comité exécutif dans le cadre des « Procédures spéciales durant la période du COVID-19 » et des « Arrangements pour les décisions critiques afin d'assurer la continuité de la gouvernance du Comité directeur des capacités et des normes commerciales pendant la période de COVID-19 ».

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Procédures spéciales Durant la période COVID-19	Document EXCOM du 6 Avril 2020	Information
Arrangements sur les décisions critiques afin d'assurer la continuité de la gouvernance du Comité directeur des capacités et des normes commerciales durant la période de COVID-19.	Document EXCOM du 20 Mai 2020	Information

<i>Titre du document</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Pour information/décision</i>
Arrangements pour faire avancer la procédure silencieuse pour les décisions critiques au Comité directeur	ECE/CTCS/2020/INF.3	Décision

Point 6. Questions diverses

11. Les Délégués seront invités à soulever les points qui n'ont pas été adressés durant ces consultations informelles.

Point 7. Fermeture
